



Mairie de Saint-Lanne
Tel 05 62 3170 43
mairie.stlanne@orange.fr
Ouverture le mardi de 9h00 à 12h00

**PROCES-VERBAL
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 07 OCTOBRE 2025 A 19H00**

En application des articles L.2121.7 et L.2122.8 du code général des collectivités territoriales s'est réuni le conseil municipal de la commune de SAINT-LANNE

Etaient présents, les conseillers municipaux :

BAMFORTH John - BITOUN Danièle - CAPMARTIN Francis - CAYROLLE Odile - CIBIN Corinne - FRANCOIS Bruno - PASCUAL Elisabeth - SANTACREU Sandrine

Etaient excusés : HASELDEN Rodrick (procuration à BAMFORTH John) - MAURINO Philippe (procuration à SANTACREU Sandrine)

M. BAMFORTH John a été désigné en qualité de secrétaire de séance par le conseil municipal.

ORDRE DU JOUR :

- Point location
- Renouvellement de l'ordinateur
- Motion de soutien aux pompiers volontaires
- Achat de petit matériel
- Questions diverses

1) Point location

Mme le Maire informe les élus que le logement communal de droite a été libéré le 30 septembre. L'huissier a noté que l'état des lieux ne révèle aucune anomalie et il convient donc de restituer la caution.

Plusieurs contacts ont été pris pour la nouvelle location. Mme le Maire propose de patienter un peu afin de multiplier les dossiers de candidatures pour faire le choix. Les élus autorisent le Maire et les adjoints à faire le choix du/des futur(s) locataire(s) dans les mêmes conditions que précédemment.

2) Renouvellement de l'ordinateur

L'ordinateur du secrétariat est devenu obsolète car il ne permet pas la migration vers Windows 11.

Or, les mise à jour de Windows 10 s'arrêtent en octobre et la sécurité du système ne sera pas garantie.

Le Maire propose donc de remplacer l'ordinateur et de mettre l'ancien au rebut.

Elle propose d'étudier la possibilité de bénéficier des services de la Fibre 64 grâce au partenariat de la Communauté des Communes Adour Madiran pour la prévention des risques cyber.

Le Conseil accepte.

3) Motion de soutien aux pompiers volontaires

Les pompiers de Riscle, comme l'ensemble des pompiers de France, ont sollicité les élus afin de leur faire part de leurs revendications à la suite du projet gouvernemental concernant le statut des sapeurs-pompiers volontaires.

Le Maire en a fait part aux parlementaires qui ont d'ores et déjà saisi le ministre de l'Intérieur.

Une motion de soutien est votée. Elle sera transmise aux pompiers et à la Préfecture 65.

4) Achat de petit matériel

Le Maire propose l'achat de petit matériel pouvant servir à la Mairie, à l'ensemble des associations et aux habitants :

- 2 bains-marie
- des couteaux à fromage
- des couteaux à steak
- de grands couteaux

Il convient également de remplacer les 20 chaises de la salle de réunion. Elle propose d'acheter des chaises bacs, sans tissu pour une meilleure longévité.

Il faut également remplacer les stores de la Mairie.

Le Conseil accepte et charge le Maire de passer les commandes.

5) Questions diverses

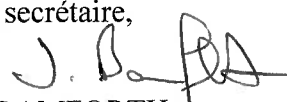
- La cérémonie du 11 novembre se déroulera à 11h.
- Le coffret électrique des éclairages de l'église a été déplacé. Le terrassement pour le parking est en cours.
- Des nuisances sonores ont été signalées le week-end du 14 juillet lors de la location du foyer. La convention a été revue.
- Les élections municipales se tiendront les 15 et 22 mars.
- Le repas communal se déroulera le samedi 10 janvier 2026 à midi dans les mêmes conditions que l'année précédente (repas offert aux habitants, payant pour les autres, cadeaux aux enfants). Le traiteur retenu est Lou Capéou.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20H30.

Le Maire,

Sandrine SANTACREU



Le secrétaire,

John BAMFORTH